Soutenir l'emploi : U Pattu Impiegu

ADEC

Présentation du dispositif

Le dispositif U Pattu Impiegu permet de faciliter les embauches des emplois durables et stables pour les jeunes diplômés et les chômeurs de longue durée.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce dispositif s'adresse aux TPE et PME souhaitant recruter :

- des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Corse,
- des publics en difficulté d'insertion professionnelle de - de 24 ans (avec ou sans diplôme), + de 50 ans, travailleurs handicapés, personnes ayant subi une période d'emprisonnement,
- des jeunes diplômés de - de 25 ans (Bac+3 à +5) recrutement dans les 12 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.

— Critères d'éligibilité

L'emploi bénéficiant d'une aide doit au minimum être maintenu 3 ans, si l'employeur venait à se séparer du salarié, celui-ci dispose d'un délai de 3 mois pour recruter un autre salarié de même catégorie et doit en informer les services de l'ADEC.

Le recrutement doit impérativement être effectué en CDI, le CDI peut également provenir de la transformation d'un CDD.

Le ou les postes doivent être devenus vacants en raison d'une création et/ou d'un départ volontaire, d'une incapacité de travail, d'un départ à la retraite,
d'une réduction volontaire du temps de travail et en aucun cas ne saurait être la résultante d'une suppression de postes ou d'un plan de licenciement.

Pour quel projet ?

L'embauche doit impérativement constituer une augmentation nette de l'effectif de l'entreprise par rapport à la moyenne des 12 mois précédents.

— Dépenses concernées

Sont pris en compte les coûts salariaux supportés par l'entreprise.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'ADEC intervient sous forme de une prime forfaitaire de 7 000 € par emploi. Une bonification de 15% de l'aide envisagée dans le cas où l'entreprise est située en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Pour toute demande se rapprocher de l'ADEC.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - > 50 ans
  - Demandeur d'emploi
  - Personne en situation de handicap
- Localisation dans les zones primables
  - Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Organisme

ADEC
Agence de Développement Economique de la Corse

- **Siège**
  Le Régent
  1 avenue Eugène Macchini
  20000 AJACCIO
  Téléphone : 04 95 50 91 00
  E-mail : contact@adec.corsica